

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU LUNDI 08 AVRIL 2013, AU CHESNE

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Pascale MELIN ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Martine VERNEL ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; René BOCQUET ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Vincent GAVART ; Christophe GIOT ; Dominique GUERIN ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Bernard MOREAU ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Erol VAUCHEL.

Représentés :

Madame Régine BRUSA donne pouvoir de vote à Mme F BONOMME ;
Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à M. F COURVOISIER-CLEMENT ;
Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL donne pouvoir de vote à Mme F CAPPELLE ;
Madame Chantal PETITJEAN donne pouvoir de vote à M. A POULAIN ;
Monsieur Jean-Pierre BOSCHAT donne pouvoir de vote à Mme G. JACQUET ;
Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Mme Ch PIEROT ;
Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. F SIGNORET ;
Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. D DANNEAUX ;
Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à Mme MP MULLER ;
Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à M. Cl ANCELME ;
Monsieur Francis POTRON donne pouvoir de vote à M. JP CORNEILLE ;
Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. F MATHIAS.

Absents excusés : *Mesdames* Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Christine NOIRET-RICHET ; Chantal PETITJEAN ; *Messieurs* Régis ANDRE ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Patrick BROUILLON ; Eladio CERRAJERO ; Luc DECORNE ; Bruno DESWAENE ; Michel GAUMARD ; Olivier GODART ; Pierre GUERY ; Pierre LAURENT-CHAUVET ; Michel MAYEUX ; Francis POTRON ; Alain RICKAL ; Jean-Yves STEPHAN ; Wilfried TARNOWSKI.

Absents non excusés : *Mesdames* Patricia BRISSOT ; Véronique DELEHAIE ; Nadine DIDIER ; Marie-Françoise GEILLE ; Chantal GIOT ; Marie-Hélène MOREAU ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Régis BARRE ; Bernard BESTEL ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Thierry CHARTIER ; Gilles COLSON ; Maurice CREUWELS ; Roger DERUE ; Bernard DUPONCHEEL ; René FRANCAERT ; Damien GEORGES ; Bernard GIRONDELOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jean-Pierre GUERIN ; Philippe HENRY ; Christian HULOT ; Didier LANGE ; Denis LEFORT ; Eric LETINOIS ; Pascal MARBAQUE ; Michel MICHAUX ; André OUDIN ; Patrick PARIS ; Jean-Yves PIC ; Georges PINCON ; Jean Louis RAGUET ; Christophe RAILLOT ; Gilbert RENARD ; Thierry RENAUX ; Pierre THIERY ; Bruno VALET ;

Invités : Messieurs Alexandre CANESSON, Percepteur du Chesne et Jacques MORLACCHI, Conseiller Général.

Invités excusés : Messieurs Jean-Luc JAEG, Sous-Préfet de Vouziers, et Jean-Luc WARSMANN, Député, Conseiller Général.

Le quorum étant atteint, M. SIGNORET ouvre la séance à 19h45

Monsieur Gérard DEGLAIRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur SIGNORET présente Monsieur Alexandre CANESSON, nouveau percepteur de la trésorerie du Chesne et lui souhaite la bienvenue.

POINT D'INFORMATION SUR LES DECISIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE.

Monsieur SIGNORET fait lecture des délibérations prises par le Bureau en vertu des délégations confiées par le conseil de communauté.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 06/02/2013

Les membres de l'assemblée adoptent ce compte rendu, à l'unanimité.

2. ADMINISTRATION GENERALE : Désignation des membres auprès du conseil d'administration de l'Association de Préfiguration d'un Parc Naturel Régional en Argonne

Le Conseil de Communauté du 17 décembre 2012 a décidé d'adhérer à l'association de préfiguration d'un Parc Naturel Régional en Argonne.

Ainsi, il convient que le Conseil de Communauté désigne des délégués pour siéger au sein de ce conseil d'administration, au nombre de 3.

Monsieur SIGNORET propose sa candidature, celle du Vice-Président en charge de la commission Tourisme, par ailleurs président de l'Office du tourisme d'Argonne Ardennaise et fait appel pour le 3^{ème} siège auprès de l'assemblée.

Monsieur Frédéric MATHIAS propose sa candidature.

A l'unanimité, le conseil communautaire attribue les sièges au sein du conseil d'administration du Parc Naturel Régional à :

Monsieur Francis SIGNORET, Président de la 2c2a ;

Monsieur Jacques BOUILLON, Président de la commission Tourisme & Communication ;

Monsieur Frédéric MATHIAS, Président de la commission Aménagement du Territoire et Pays.

3. FINANCES

Les documents ayant été transmis avec la convocation, Monsieur COLIN propose de ne lire que les résultats d'exercices.

• **Comptes de gestion 2012**

Le conseil communautaire approuve les comptes de gestion, à l'unanimité.

• Comptes administratifs 2012

 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE ARDENNAISE
 COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 ET RESULTATS DE CLOTURE AU 31/12/2012

BUDGET GENERAL							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	2 235 217,46	3 395 962,92	1 160 745,46	3 544 135,07	4 704 880,53		4 704 880,53
INVESTISSEMENT	1 600 318,24	670 180,52	-930 137,72	-6 570,39	-936 708,11	35 000,00	-901 708,11
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	3 835 535,70	4 066 143,44	230 607,74	3 537 564,68	3 768 172,42	35 000,00	3 803 172,42

DECHETS MENAGERS							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012+ REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	1 932 454,78	2 092 171,84	159 717,06	821 221,71	778 302,30		778 302,30
INVESTISSEMENT	617 712,86	525 263,00	-92 449,86	-27 036,47	-119 486,33	34 000,00	-153 486,33
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	2 550 167,64	2 617 434,84	67 267,20	794 185,24	658 815,97	34 000,00	624 815,97

PAD/NOCTURNIA							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	945 085,95	865 234,54	-79 851,41	-248 268,64	-328 120,05		-328 120,05
INVESTISSEMENT	795 370,72	773 991,87	-21 378,85	-37 939,13	-59 317,98	22 000,00	-37 317,98
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	1 740 456,67	1 639 226,41	-101 230,26	-286 207,77	-387 438,03	22 000,00	-365 438,03

2C2A/CERFE							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	30 482,27	-29 286,82	-69 769,09	-90 053,49	-149 822,58		-149 822,58
INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	102 482,05	102 482,05		102 482,05
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	30 482,27	-29 286,82	-69 769,09	12 428,56	-47 340,53	-	-47 340,53

ZAE VOUIERS							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	5 745 683,34	5 734 943,88	-10 739,46	-73 474,36	-84 213,82		-84 213,82
INVESTISSEMENT	4 542 221,08	3 462 246,06	-1 079 975,02	-599 056,97	-1 679 031,99	1 200 000,00	-479 031,99
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	10 287 904,42	9 197 189,94	-1 090 714,48	-672 531,33	-1 763 245,81	1 200 000,00	-563 246,81

PAE BUZANCY							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	18 696,90	16 908,24	-1 788,66	-8 545,19	-10 333,85		-10 333,85
INVESTISSEMENT	15 742,90	14 842,90	-900,00	202 098,88	201 198,88		201 198,88
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	34 439,80	31 751,14	-2 688,66	193 553,69	190 865,03	-	190 865,03

PISCINE COMMUNAUTAIRE							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2011	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT			0,00		0,00		0,00
INVESTISSEMENT	436 806,84	436 806,84	0,00	0,00	0,00	-	0,00
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	436 806,84	436 806,84	0,00	0,00	0,00	-	0,00

BATIMENT D'ENTREPRISE							
	DEPENSES 2012	RECETTES 2012	RESULTAT EXERCICE 2012	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2012	TOTAL EXERCICE 2011 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
INVESTISSEMENT	19 797,89	60 000,00	40 202,11		40 202,11	20 000,00	20 202,11
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT/INVEST	19 797,89	60 000,00	40 202,11	40 202,11	40 202,11	20 000,00	20 202,11

TOTAL GENERAL							
	DEPENSES 2011	RECETTES 2011	RESULTAT EXERCICE 2011	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2012	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
TOTAL GENERAL FONCTION	10 907 620,70	12 075 934,60	1 168 313,90	3 945 015,10	4 910 692,53	0,00	4 910 692,53
TOTAL GENERAL INVESTISS	8 027 970,53	5 943 331,19	-2 084 639,34	-366 022,03	-2 450 661,37	1 203 000,00	-1 247 661,37
INVESTISSEMENT							
TOTAL FONCT + INVEST	18 935 591,23	18 019 265,79	-916 325,44	3 578 993,07	2 460 031,16	1 203 000,00	3 663 031,16

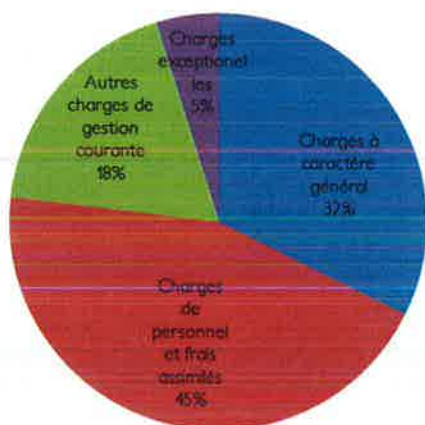
La situation est à peu près identique à l'année précédente, indique Monsieur SIGNORET. Malgré l'autofinancement de plusieurs opérations, la situation financière de la collectivité est saine.

Monsieur Léo MAKSUD, Responsable des finances et du contrôle de gestion, expose la rétrospective financière de la 2c2a de 2008 à 2012. Tout d'abord quelques rappels :

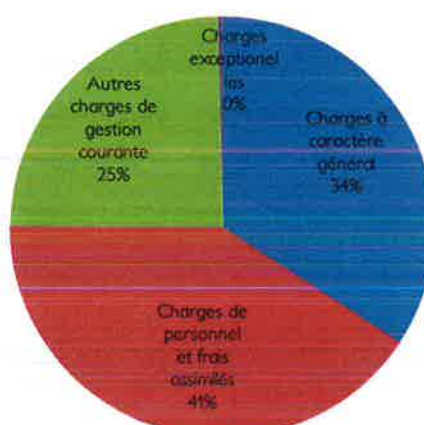
- La rétrospective financière retrace l'évolution des finances de la 2C2A sur les 5 dernières années
- Elle utilise des données consolidées, c'est-à-dire intégrant tous les budgets hors déchets ménagers et Office du tourisme
- Elle permet de calculer les épargnes brutes et nettes ainsi que la capacité de désendettement, qui sont les indicateurs clés de la santé financière d'une collectivité
- Elle est actualisée tous les ans
- Elle sert de base de travail pour la prospective financière

Evolution de la répartition des dépenses entre 2008 et 2012

Répartition des dépenses en 2008



Répartition des dépenses en 2012

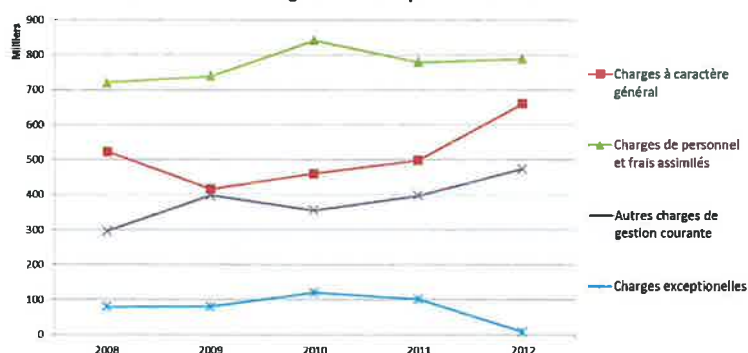


Entre 2008 et 2012, la structure des dépenses de la 2C2A a peu évolué. Deux phénomènes sont apparus :

- Les charges exceptionnelles ont diminué au profit des autres charges de gestion courante. Il s'agit là d'un phénomène comptable dû au changement de compte de la subvention versée à l'OTC entre 2011 et 2012
- Une baisse relative des charges de personnel au profit des charges à caractère générale qui augmentent notamment suite aux programmes Natura 2000 et Projets Vergers qui en contrepartie sont subventionnés

Evolution des différentes catégories de dépenses depuis 2008

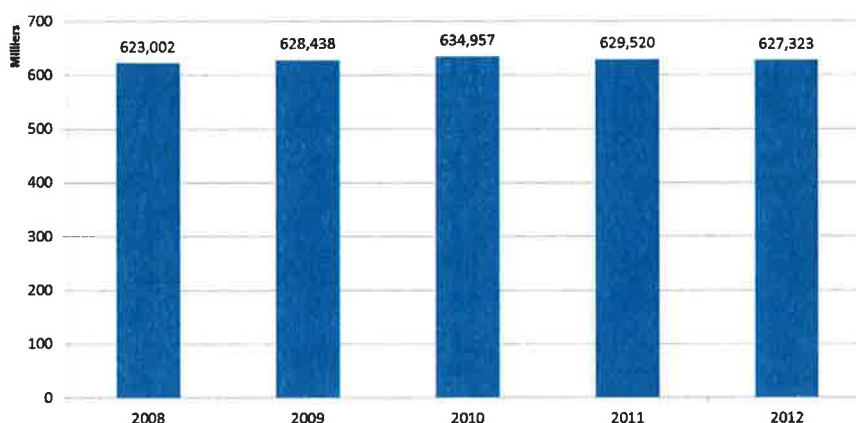
Evolution des catégories de dépenses de 2008 à 2012



La hausse des charges à caractère général entre 2011 et 2012 s'explique par la mise en place des programmes projets vergers et Natura 2000 qui impactent respectivement pour 45'000 et 109'000€ dans la hausse des charges à caractère général. Ces nouvelles dépenses ont néanmoins des contreparties en recettes.

Evolution des charges de personnel nets depuis 2008

Evolution des charges de personnel nets en k€

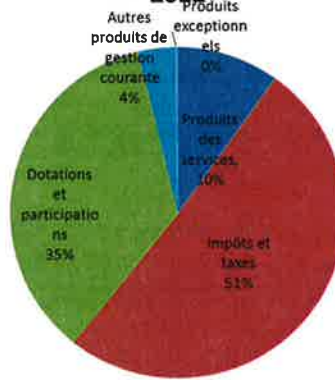


Evolution de la répartition des recettes entre 2008 et 2012

Répartition des recettes en 2008



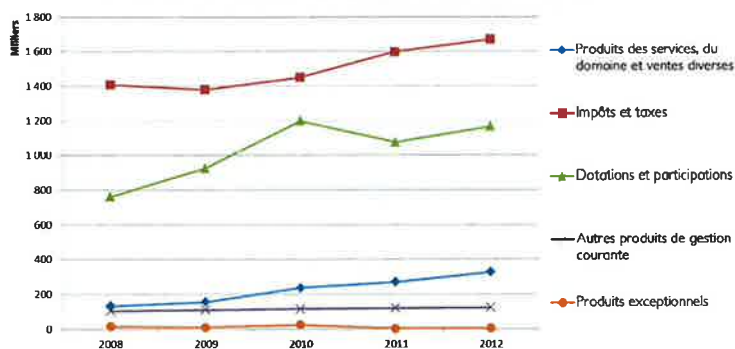
Répartition des recettes en 2012



La part de l'imposition dans les recettes de la Communauté de Communes a diminué entre 2008 et 2012 (il s'agit d'une baisse par rapport aux autres recettes et non d'une baisse en valeur!) alors que les produits des services, c'est-à-dire les entrées au PAD, et les dotations et subventions de fonctionnement ont augmentés.

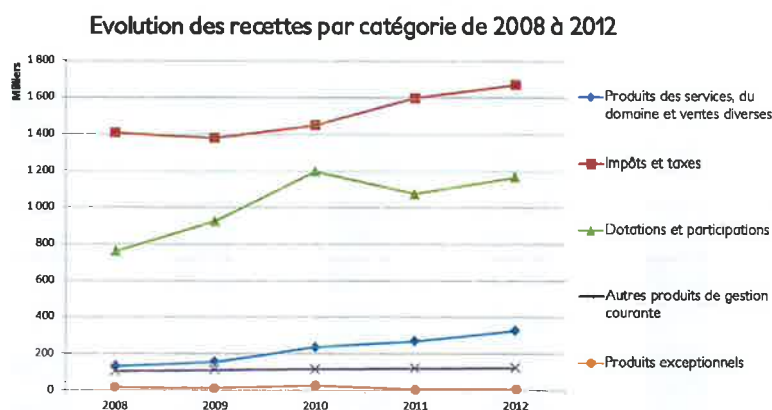
Evolution des différentes catégories de recettes depuis 2008

Evolution des recettes par catégorie de 2008 à 2012



Il y a une hausse structurelle des dotations suite à la prise de compétence déchets ménagers qui a entraîné une hausse de la DGF.

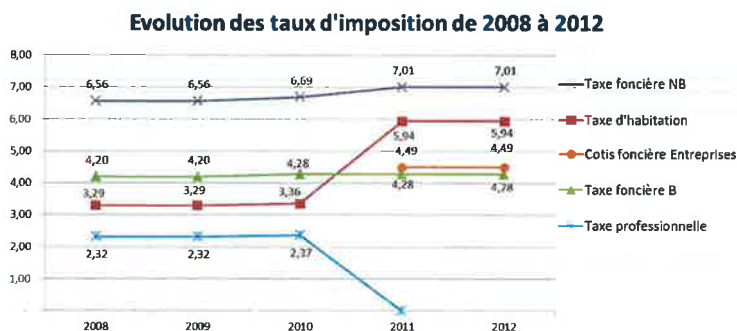
Evolution des différentes catégories de recettes depuis 2008



Il y a une hausse structurelle des dotations suite à la prise de compétence déchets ménagers qui a entraîné une hausse de la DGF.

Evolution des taux d'imposition entre 2008 et 2012

- 2 changements législatifs impactent les taux en 2011:
 - La suppression de la Taxe professionnelle et la création de la CFE
 - La part départementale de la taxe d'habitation passe aux intercommunalités

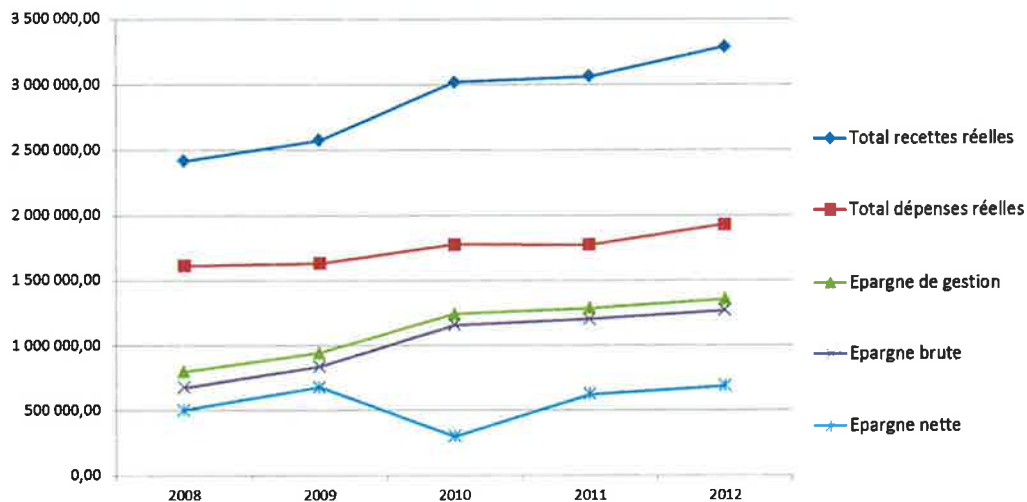


Autofinancement et épargne

- Le calcul de l'épargne nette permet d'analyser le montant dégagé par année par la 2C2A pour son autofinancement
- Plus l'épargne dégagée par une collectivité est élevée, plus celle-ci peut dégager des fonds pour investir
- Il se calcule ainsi:

$$\begin{aligned}
 & \text{Recettes de fonctionnement} \\
 & - \text{Dépenses de fonctionnement} \\
 = & \text{Epargne de gestion} \\
 & - \text{Frais financiers (intérêts emprunts)} \\
 = & \text{Epargne brute} \\
 & - \text{Remboursement du capital} \\
 = & \text{Epargne nette}
 \end{aligned}$$

Evolution de l'épargne nette de 2008 à 2012

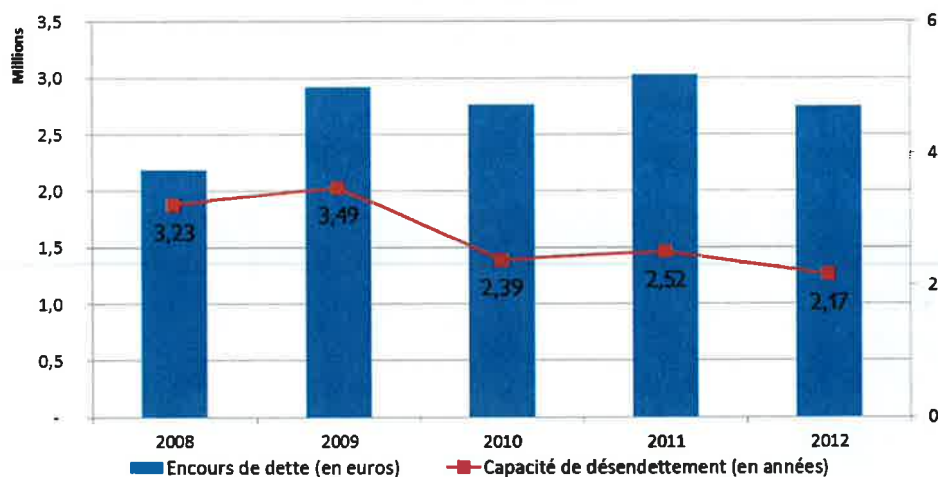


La baisse de l'épargne nette en 2010 est due au remboursement anticipé du capital d'un emprunt qui a gonflé le montant du capital remboursé et par conséquent diminué l'épargne nette.

Analyse de la dette

- L'analyse de la dette fait partie intégrante de la rétrospective financière
- La dette doit être maîtrisée afin d'éviter le risque d'une situation de surendettement, qui réduirait la marge de manœuvre financière de la collectivité
- Au-delà du simple encours de dette, l'indicateur clé est la capacité de désendettement
- Elle répond à la question : combien d'années seraient nécessaires pour rembourser la dette si la 2C2A y consacrait toute son épargne ?
- La capacité de désendettement est égale $\frac{\text{encours de dette}}{\text{épargne brute}}$

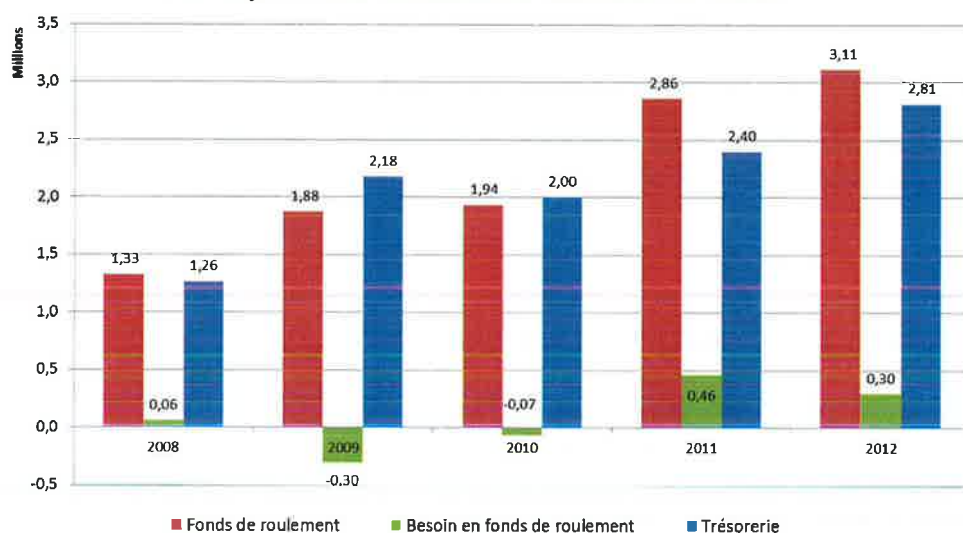
Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement



Fonds de roulement et trésorerie

- Le fonds de roulement correspond à la somme des excédents que la collectivité a dégagés au cours du temps.
- Il est lié à la trésorerie par l'intermédiaire du besoin en fonds de roulement qui est égal à la différence entre les créances plus stocks et l'ensemble des dettes à court terme. C'est-à-dire à la différence dû au décalage entre les mandats ou titres et le paiement
- Attention: La trésorerie de la 2C2A intègre les déchets ménagers qui ne sont pas inclus dans la consolidation des comptes.

Les équilibres financiers de 2008 à 2012



La trésorerie 2012 réintègre l'emprunt pour la Zone de Vouziers, qui figure en reste à réaliser car il a été signé fin 2012 et a été versé début 2013, afin de ne pas faire apparaître un besoin en fonds de roulement de 1,5 millions d'euros qui ne reflète pas la situation financière de la 2C2A.

Résultats et ratios

- Trois grands ratios peuvent être retenus pour résumer la situation financière d'une collectivité:

- La marge d'autofinancement, ou taux d'épargne nette: $\frac{\text{épargne nette}}{\text{recettes réelles de fonctionnement}}$
- La capacité de désendettement: $\frac{\text{encours de dette}}{\text{épargne brute}}$
- Le taux de couverture des budgets annexes (sont-ils équilibrés?)

Indicateur	Bon Feu vert	Attention ! Feu orange	Stop ! Feu rouge
Marge d'autofinancement	Ma > 0.10	0 < ma < 0.10	Ma < 0
Capacité de désendettement	D < 8 ans	8 ans < d < 15 ans	D > 15 ans
Taux de couverture	Budgets équilibrés	-	Budgets en déficit

Tableau de bord

- Le Tableau de bord ci-dessous retrace l'évolution des indicateurs clés de 2008 à 2012

	2008	2009	2010	2011	2012
Marge d'autofinancement	0,21	0,26	0,10	0,20	0,21
Capacité de désendettement	3,23	3,49	2,39	2,52	2,17
Equilibre des budgets annexes	avant la prise de compétence déchets ménagers		OUI	OUI	OUI

Une précision est demandée s'agissant de la baisse des salaires constatée entre 2011 et 2012.

Monsieur MAKSUD explique qu'il s'agit des emplois « transférés » à l'URCA.

Il est noté l'augmentation des produits et services sur le budget PAD correspondant aux entrées notamment

Concernant les taxes, Monsieur SIGNORET, indique que ce n'est pas une hausse mais une récupération de la part départementale de taxe d'habitation suite à la suppression de la Taxe Professionnelle.

Monsieur MAKSUD explique que le fonds de roulement constitue en quelque sorte la réserve de la collectivité. Le fonds de roulement a considérablement augmenté au cours des 4 dernières années.

Madame CAPPELLE tient à féliciter l'ensemble du personnel de la 2c2a pour ce travail de rétro-prospective financière qui n'avait jamais été présentée.

Monsieur SIGNORET répond que la 2C2A s'est dotée d'un spécialiste en Finances qui permet effectivement de travailler des thématiques qui ne l'étaient pas jusqu'alors.

Monsieur SIGNORET quitte la salle afin que l'assemblée puisse procéder aux votes des comptes administratifs 2012.

Monsieur ANCELME présente donc les résultats d'exercice agrégés et les résultats de clôture agrégés suivants :

TOTAL GENERAL							
	DEPENSES 2011	RECETTES 2011	RESULTAT EXERCICE 2011	RESULTAT CLOTURE AU 31/12/2012	TOTAL EXERCICE 2012 + REPORTS	RESTE A REALISER 2012	RESULTATS CUMULES AVEC RAR
TOTAL GENERAL FONCTION	10 907 620,70	12 075 934,60	1 168 313,90	3 945 015,10	4 910 692,53	0,00	4 910 692,53
TOTAL GENERAL INVESTISS	8 027 970,53	5 943 331,19	-2 084 639,34	-366 022,03	-2 450 661,37	1 203 000,00	-1 247 661,37
TOTAL FONCT + INVEST	18 935 591,23	18 019 265,79	-916 325,44	3 578 993,07	2 460 031,16	1 203 000,00	3 663 031,16

Le conseil communautaire approuve les comptes administratifs 2012, à 81 voix pour et 1 voix contre.

A son retour dans la salle, Monsieur SIGNORET remercie la commission des finances ainsi que son Président et le personnel communautaire pour le travail effectué. Il ajoute que ces comptes administratifs correspondent aux comptes de gestion de la trésorerie.

Fusion des budgets « CERFE » et « GENERAL »

Le conseil communautaire approuve la fusion des budgets « CERFE » et « GENERAL », à l'unanimité.

• Affectation des résultats**Budget général :**

002 - Recettes de fonctionnement : 3 989 331,89 €
001 - Dépenses d'investissement : 834 226,06 €
Article 1068 – Recettes d'investissement : 565 726,06 €

Budget Annexe Déchets Ménagers

002 - Recettes de fonctionnement : 658 815,97€
001 - Dépenses d'investissement : 119 486,33€
Article 1068 – Recettes d'investissement : 119 486,33 €

Budget Annexe PAD/Nocturnia

002 - Dépenses de fonctionnement : 328 120,05€
001 - Dépenses d'investissement : 59 317,98€

Budget Annexe « Zone d'Activités Economiques de Vouziers »

002 - Dépenses de fonctionnement : 84 213,82€
001 - Dépenses d'investissement : 1 679 031,99€

Budget Annexe « Parc d'Activités Economiques de Buzancy »

002 - Dépenses de fonctionnement : 10 333,85€
001 - Recettes d'investissement : 201 198,88€

Budget Annexe « bâtiment d'entreprise »

001 - Recettes d'investissement : 40 202,11€

Le conseil communautaire approuve l'affectation des résultats présentée, ci-dessus, à l'unanimité.

• Vote des taux d'imposition 2013

Monsieur SIGNORET présente la proposition des taux 2013 précisant qu'ils restent identiques à 2012.

Taxe d'habitation	5,94%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,28%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	7,01%
CFE	20,72%

Le conseil communautaire approuve les taux d'imposition 2013, à l'unanimité.

• **Vote des budgets primitifs 2013**

GFP de rattachement en investissement

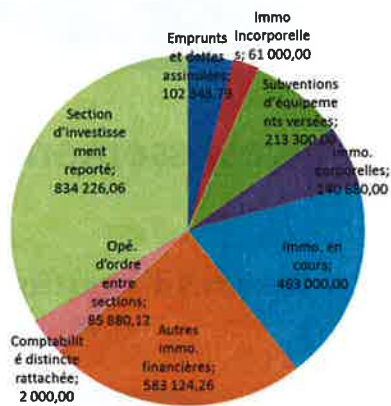


Déficit des budgets annexes en fonctionnement

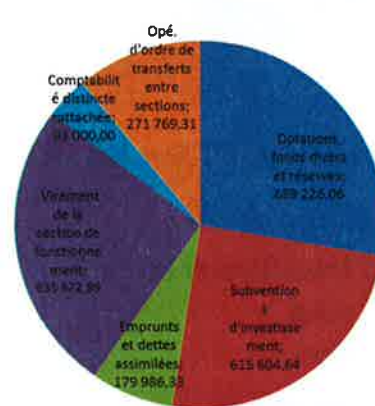


Budget général – section d'investissement

Dépenses d'investissement + RAR

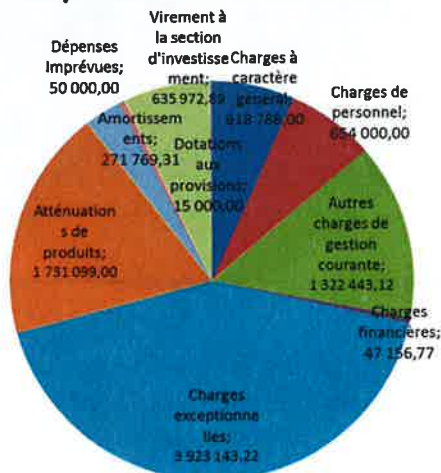


Recettes d'investissement + RAR

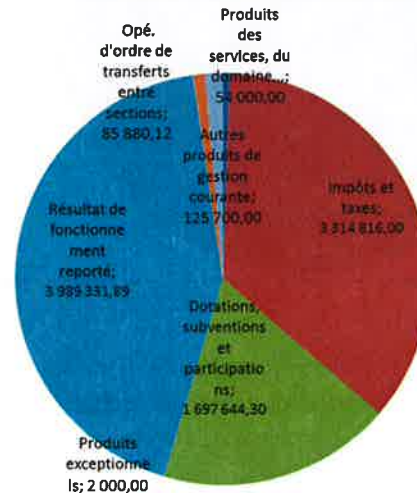


Budget général – section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

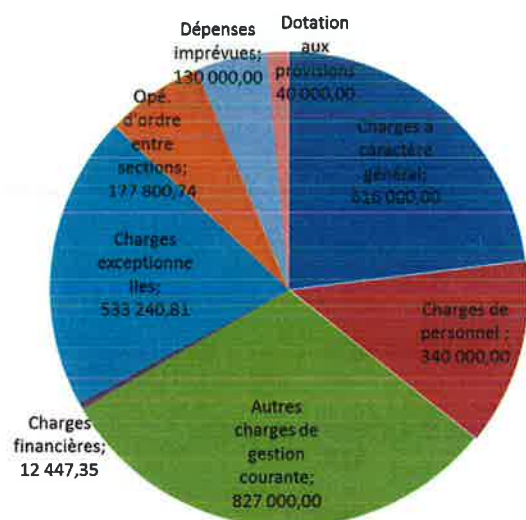


Recettes de fonctionnement

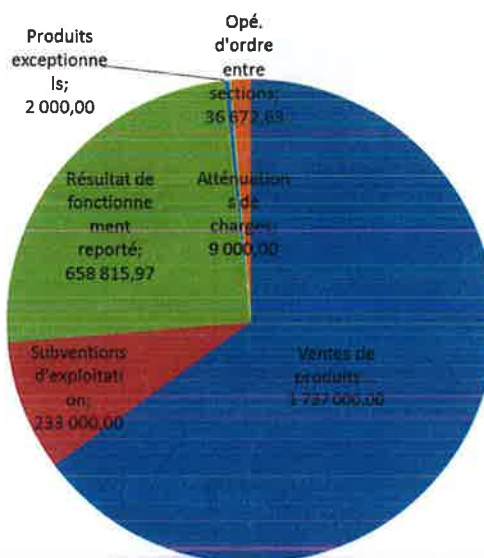


Déchets Ménagers – section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

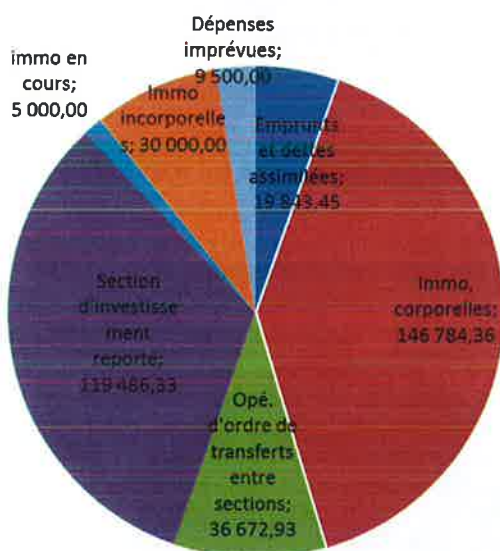


Recettes de fonctionnement

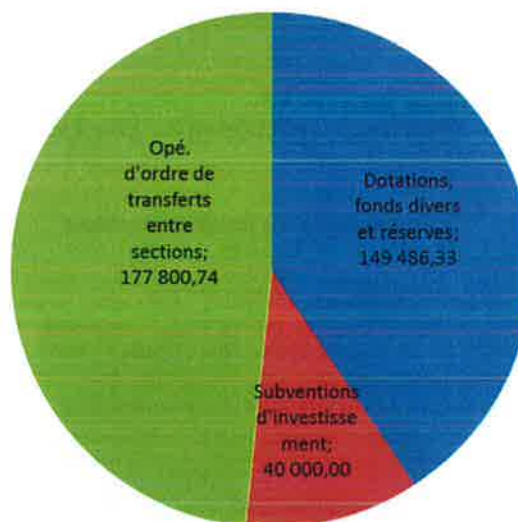


Déchets Ménagers – section d'investissement

Dépenses d'investissement + RAR



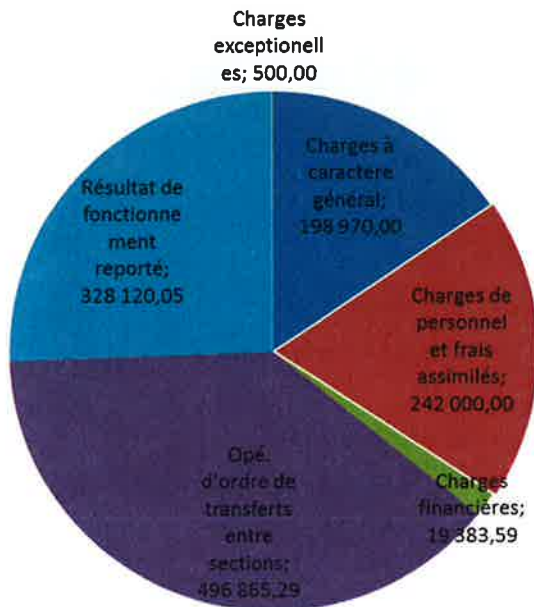
Recettes d'investissement + RAR



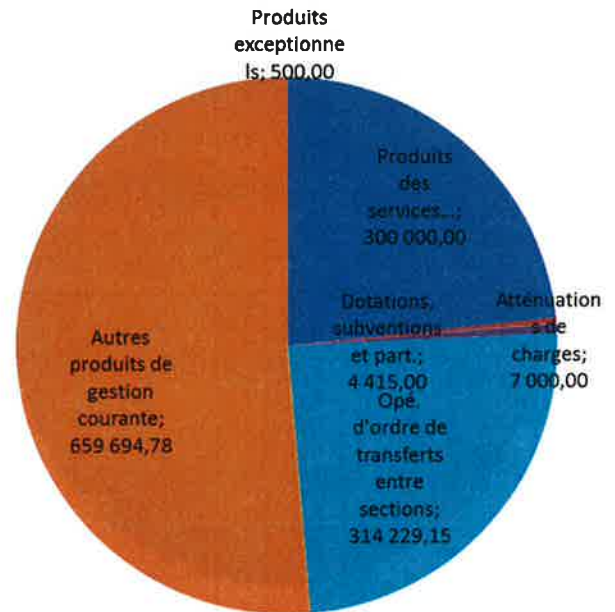
Monsieur LAHOTTE fait remarquer la différence entre le budget primitif et le compte administratif. Monsieur FORGET indique que cela correspond au passage du 1068 afin d'équilibrer. L'intitulé précis devrait être « excédent de fonctionnement » et non pas « Autres réserves ».

PAD – Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

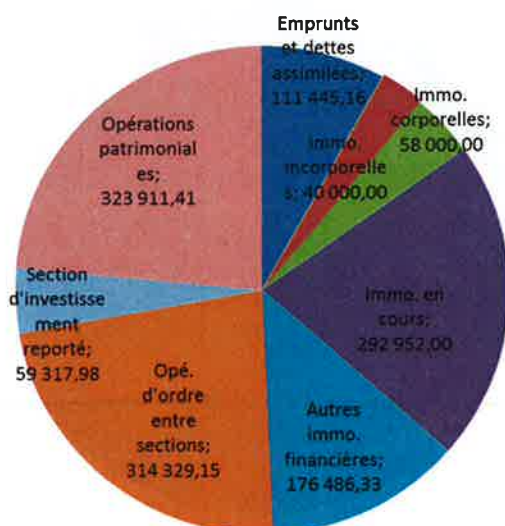


Recettes de fonctionnement

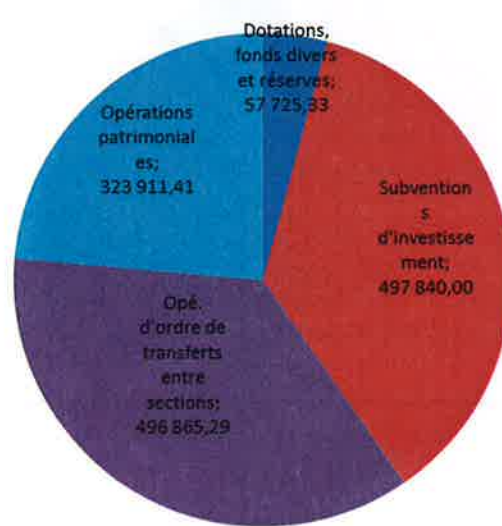


PAD – Section d'investissement hors scénographie

Dépenses d'investissement + RAR

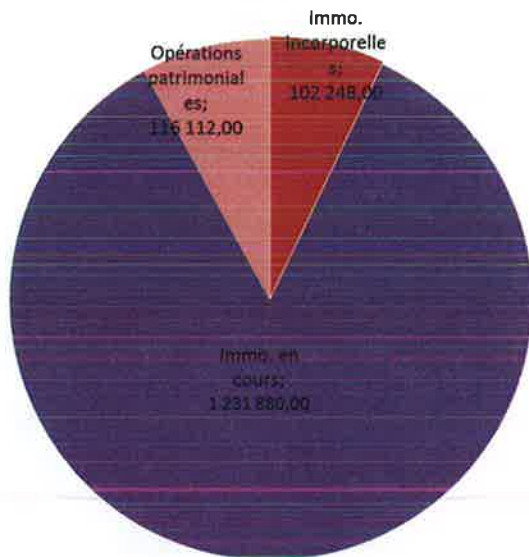


Recettes d'investissement + RAR

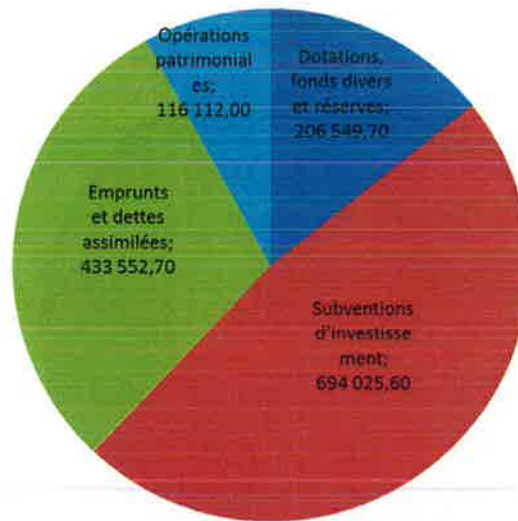


PAD – Scénographie

Dépenses d'investissement

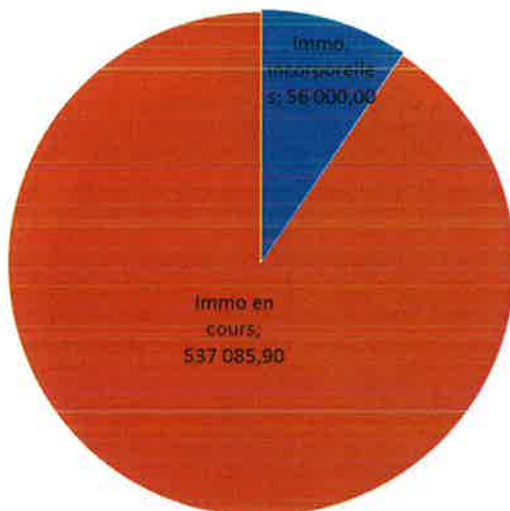


Recettes d'investissement

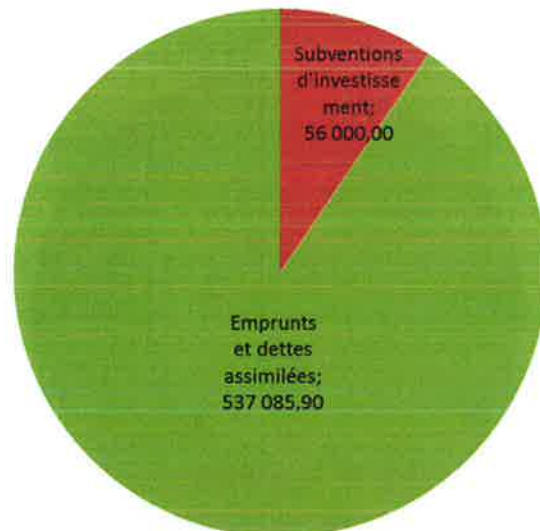


Piscine – Section d'investissement

Dépenses d'investissement + RAR



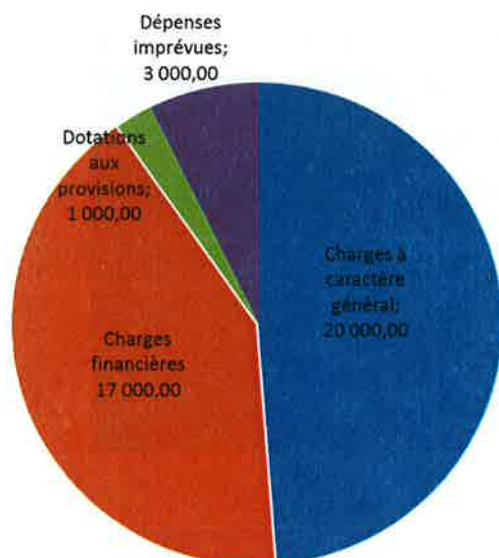
Recettes d'investissement + RAR



Monsieur COLIN précise que le budget général a déjà effectué des versements s'élevant à 1 000 000 € au total sur le budget piscine.

Bâtiment d'entreprise – Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

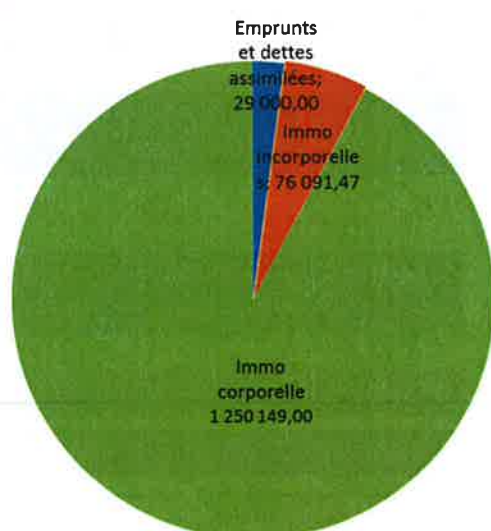


Recettes de fonctionnement

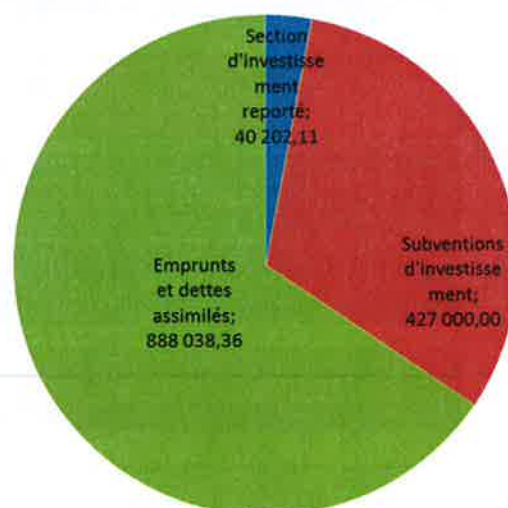


Bâtiment d'entreprise – Section d'investissement

Dépenses d'investissement

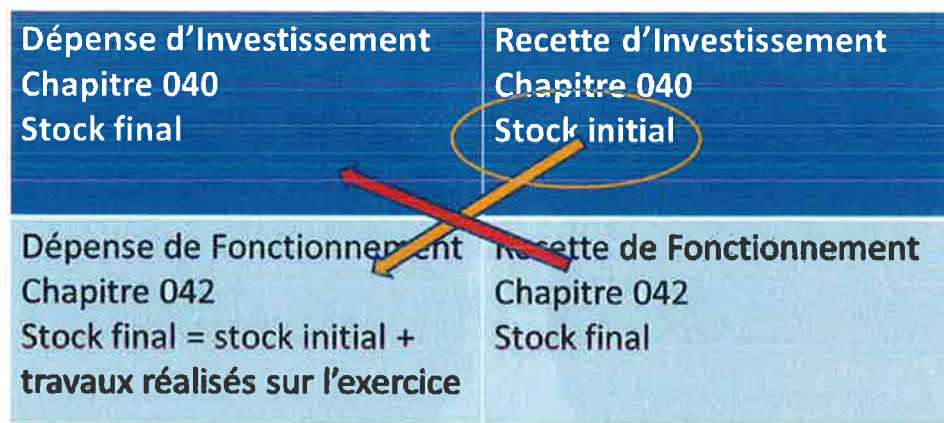


Recettes d'investissement

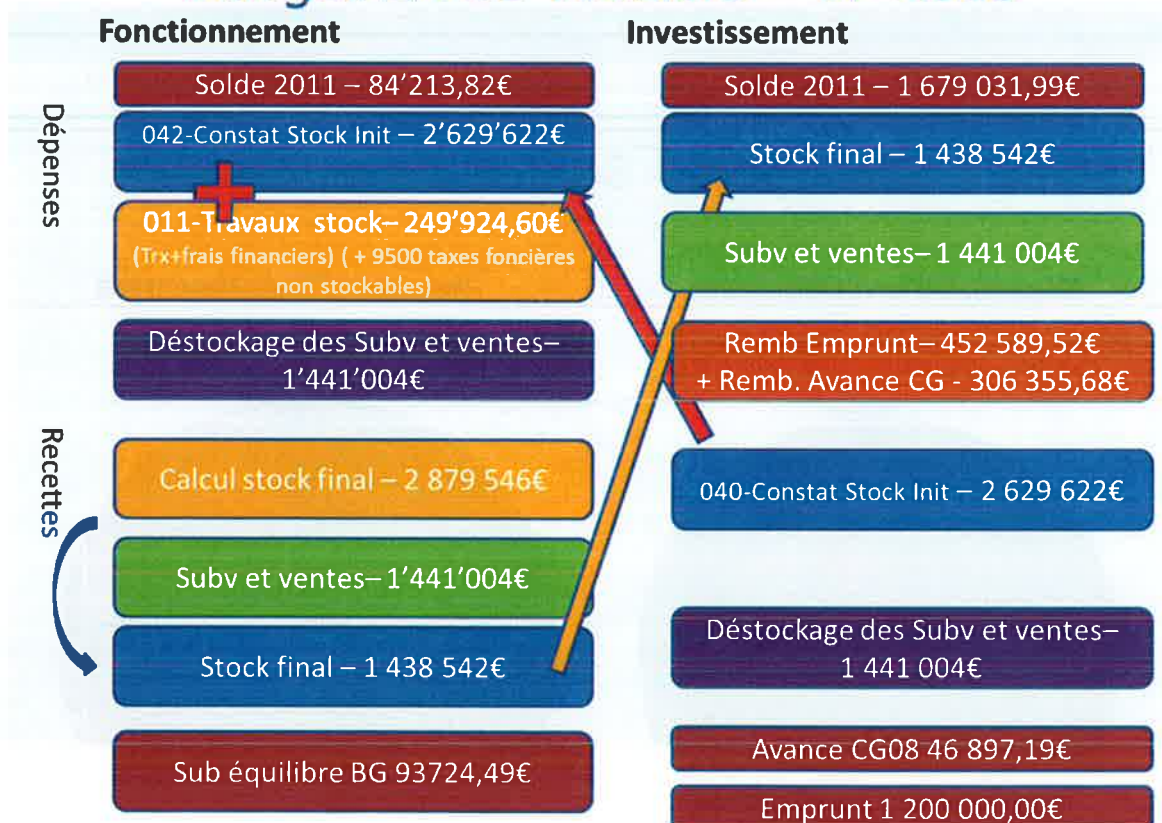


Principes généraux de la comptabilité de stock

- ✓ Opérations de travaux supportés par la section de fonctionnement
- ✓ Constatation de la valeur des stocks et de son évolution en section d'investissement
- ✓ Matérialisé budgétairement par des opérations d'ordre de transfert entre sections toujours équilibrées

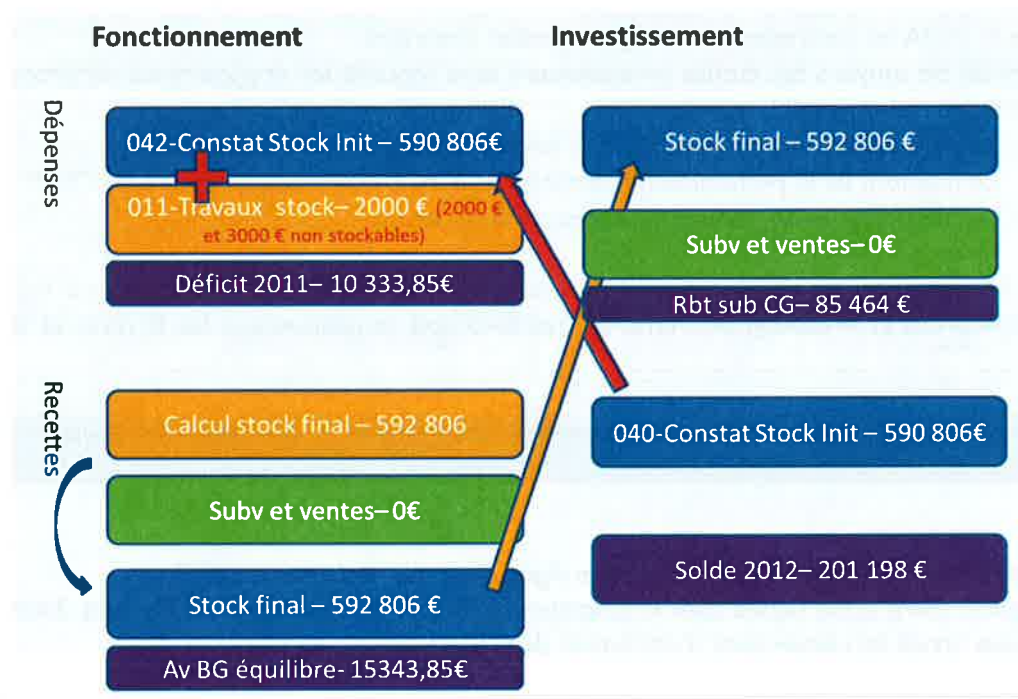


Budget ZA de Vouziers – BP 2013



Il est précisé qu'il reste encore des subventions à obtenir.

Budget PAE de Buzancy – Budget 2013



Budget en suréquilibre au niveau investissements.

Monsieur SIGNORET précise que le budget CERFE est fusionné avec le budget principal car il sert uniquement au versement de la subvention à l'URCA.

Le conseil communautaire approuve les budgets primitifs 2013 comme suit :

Budget Général : 81 voix POUR, 1 voix contre et 2 abstentions

Budget Déchets Ménagers : 79 voix POUR, 5 voix contre ;

Budget Parc Argonne Découverte : à l'unanimité ;

Budget Zone d'Activités Economiques de Vouziers : à l'unanimité ;

Budget Parc d'Activités Economiques de Buzancy : à l'unanimité ;

Budget Bâtiment d'entreprises : à l'unanimité ;

Budget Piscine : 82 voix POUR, 2 voix contre ;

- **Versement d'un fonds de concours à la commune de Buzancy au titre de 2012 et 2013**

Le Conseil de Communauté en date du 8 octobre 2009 a accepté le principe d'attribuer un fonds de concours à la commune de Buzancy, à compter du 1^{er} janvier 2010 et ce, durant 10 ans, selon un échéancier dégressif.

Conformément à l'article L. 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire que le versement annuel fasse l'objet d'accords concordants du conseil communautaire et du conseil municipal de Buzancy.

Ainsi, il est proposé au Conseil de Communauté d'accepter le versement d'un fonds de concours au bénéfice de la commune de Buzancy, comme suit :

- Au titre de 2012 : 5 304,57€
- Au titre de 2013 : 4 641,50€

Le conseil communautaire approuve le versement d'un fonds de concours à la commune de Buzancy au titre de 2012 et 2013, à l'unanimité.

- **Convention de moyens 2013 avec l'Université de Reims Champagne Ardenne**

La 2C2A s'est engagée auprès de l'URCA pour la gestion du CERFE au travers d'une convention d'objectifs qui a pour objet de définir les missions attribuées à l'URCA au titre de la valorisation du territoire de la 2C2A en contrepartie d'une participation financière.

Une convention de moyens est établie annuellement dans laquelle les engagements réciproques des parties sont repris intégralement, notamment :

- Le détail des contreparties sollicitées par la 2C2A auprès de l'URCA,
- Le montant de la participation financière de la 2C2A au fonctionnement du CERFE,
- Les modalités de versement du concours financier.

Le Conseil de Communauté est donc chargé de valider la convention de moyens 2013 pour laquelle la commission Finances et le Bureau ont remis un avis favorable respectivement les 18 mars et 20 mars dernier.

Le conseil communautaire approuve la convention de moyens 2013 avec l'Université de Reims Champagne Ardenne, à l'unanimité.

- **Convention de moyens avec la Chambre Agriculture des Ardennes en 2013**

Une convention cadre a été signée avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes en mars 2009 qui se décline chaque année en conventions d'attribution de moyens.

Pour rappel la convention cadre précise que les objectifs du partenariat avec la Chambre sont :

- de mettre en œuvre des actions transversales, qui concernent plusieurs secteurs d'activité, que les structures isolées ne pourraient pas mettre en place.
- de mettre en œuvre des actions qui intéressent à la fois la 2C2A et le Pays mais aussi le monde agricole, ce qui nécessite concertation et réflexion sur les objectifs communs.
- de définir une démarche globale d'actions articulée autour d'axes stratégiques forts, à savoir :
 - o La communication
 - o L'environnement et l'aménagement du paysage
 - o L'emploi en agriculture.
 - o Le tourisme
 - o Les services
- d'accompagner les travaux de la commission « aménagement du territoire et Pays » à la fois pour l'élaboration du programme annuel d'actions et pour sa mise en œuvre.

Ainsi, le Conseil de Communauté est invité à délibérer sur la convention de moyens 2013 pour laquelle la commission Aménagement du territoire et Pays, la commission Finances et le Bureau ont respectivement remis un avis favorable les 11, 18 et 20 mars dernier.

Monsieur MATHIAS indique que les objectifs sont plus précis et plus ambitieux depuis un an.

Il est relevé une erreur portant sur le nom du Président de la Chambre d'Agriculture qui est dorénavant Sébastien LORIETTE.

Le conseil communautaire approuve la convention de moyens 2013 avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes, à l'unanimité.

4. PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

- *Modification de l'emploi saisonnier créé par délibération du Conseil de Communauté du 17/12/2012*

Le Conseil de Communauté lors de sa séance du 17/12/12 a créé les emplois non permanents pour la saison touristique 2013 du Parc Argonne découverte. Y figurait notamment la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe pour exercer les fonctions de serveur à temps complet, d'une durée de 6 mois à compter de la date de recrutement.

Il est proposé à l'organe délibérant de modifier cet emploi dans les conditions suivantes :

Emploi non permanent d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe pour exercer les fonctions de serveur à temps non complet – 28/35^{ème} – d'une durée maximum de 6 mois à compter de sa date de recrutement, prévue pour le 15/04/2013.

Rémunération sur la base de l'échelon 1 du grade (IB 297 – IM 309)

Emploi occupé par un agent non titulaire conformément à l'article 3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée (accroissement temporaire d'activité).

Madame ODIENNE précise qu'il s'agit uniquement d'une modification sur la durée du temps de travail.

Le conseil communautaire approuve la modification de l'emploi saisonnier créé par délibération du conseil de communauté du 17/12/12, à l'unanimité.

- *Vote du tableau des effectifs*

Il est proposé au Conseil de Communauté de fixer le tableau des emplois permanents de la 2C2A de la façon suivante à compter du 08/04/2013 :

Fonction	Emploi	Cat	Statut	Temps travail
Administration Générale				
Directeur Général des Services	DGS (emploi fonctionnel)	A	T	TC
Chargé de communication	Attaché territorial	A	NT	TC
Chargé de mission Pays	Attaché territorial	A	NT	TC
Chargé de mission Economie	Attaché territorial	A	NT	TC
Chargé de développement touristique	Attaché territorial	A	NT	TNC
Chargé de mission ORAC	Attaché territorial	A	NT	TC
Chargé de mission Nature	Attaché territorial	A	NT	TC
Resp. comptable et contrôle budgétaire	Attaché territorial	A	NT	TC
Chargé de mission Médiation scientifique	Attaché territorial	A	NT	TC
Adjointe au Directeur, chargée des ressources humaines	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	T	TC

Fonction	Emploi	Cat	Statut	Temps travail
Animatrice RAM	Animateur territorial	B	NT	TC
Agent suivi budgétaire	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Agent de suivi budgétaire et financier	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Secrétaire d'accueil	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Secrétaire	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Secrétaire	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Technicienne Habitat et Travaux	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TNC (28h)
Agent d'accueil RSP	Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	C	NT	TNC (26h)
Agent d'accueil RSP	Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	C	NT	TNC (26h)

Parc Argonne Découverte				
Responsable d'exploitation	Attaché territorial	A	NT	TC
Responsable animalier et animateur	Technicien territorial	B	NT	TC
Agent d'accueil et animation	Adjoint administratif territorial de 2 ^{ème} classe	C	s	TNC (28h)
Agent technique	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Environnement				
Responsable d'exploitation	Agent de maitrise	C	T	TC
Animatrice Prévention	Technicien	B	NT	TC
Chauffeur	Agent de maitrise	C	T	TC
Chauffeur	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	C	T	TC
Rippeur	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	s	TC
Rippeur	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Rippeur/Gardien déchetterie	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Rippeur/Gardien déchetterie	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	T	TC
Gardien déchetterie	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C	NT	TC

POSTES VACANTS				
	Attaché principal	A		TC
	Attaché territorial	A		TC
	Ingénieur territorial	A		TC
	Ingénieur territorial	A		TC
	Rédacteur territorial	B		TC
	Rédacteur territorial	B		TC
	Technicien territorial	B		TC
	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	C		TNC (17h30)
	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	C		TC

Le conseil communautaire approuve le tableau des effectifs 2013, à l'unanimité.

5. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PEPINIERE D'ENTREPRISES

Le Conseil de Communauté du 6 février a autorisé le lancement d'un marché de travaux pour la construction d'un bâtiment d'entreprises dans les conditions suivantes :

Consultation en procédure adaptée (art 28 du CMP),

Marché de travaux alloti dont l'objet est la construction d'un bâtiment d'entreprises conformément à l'APD validé par le conseil de communauté

Date limite de dépôt des offres : 18 mars 2013 – 12h00

Publication au BOAMP et dans in journal d'annonce légale

Critères de sélection des offres :

- 1) Le coût (60%) incluant
 - Prix des prestations demandées,
 - Coût d'exploitation et entretien si demandé pour le lot considéré.
- 2) Les moyens humains et matériels (30%)
- 3) Les garanties professionnelles (10%)

Une commission d'appel d'offres réunie le 18 mars dernier, a été chargée d'ouvrir les plis, qui a permis de recenser pas moins de 75 offres.

L'attribution des marchés est proposée au Conseil de Communauté après examen par la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 4 avril 2013.

Monsieur FORGET précise que l'avis de la commission d'appel d'offres a été sollicité sur ce dossier alors que c'était une consultation en procédure adaptée et non un appel d'offres. Il ajoute que plus de 2 offres ont été réceptionnées par lot mis à part pour le lot photovoltaïque.

Monsieur FORGET présente les conclusions de la CAO du 18 mars dernier ainsi que la conclusion de la CAO du 04 avril :

Lot 1 VRD	3 offres	Lot 9 plâtrerie	7 offres
Lot 2 Gros œuvre	7 offres	Lot 10 carrelage	5 offres
Lot 3 dallage	4 offres	Lot 11 peintures	5 offres
Lot 4 Charpente met	5 offres	Lot 12 électricité	9 offres
Lot 5 couverture	6 offres	Lot 13 plomberie	4 offres
Lot 6 bardages	6 offres	Lot 14 chauffage	5 offres
Lot 7 menuiseries	7 offres	Lot 15 espaces verts	9 offres
Lot 8 fermetures	7 offres	Lot 16 photovoltaïque	

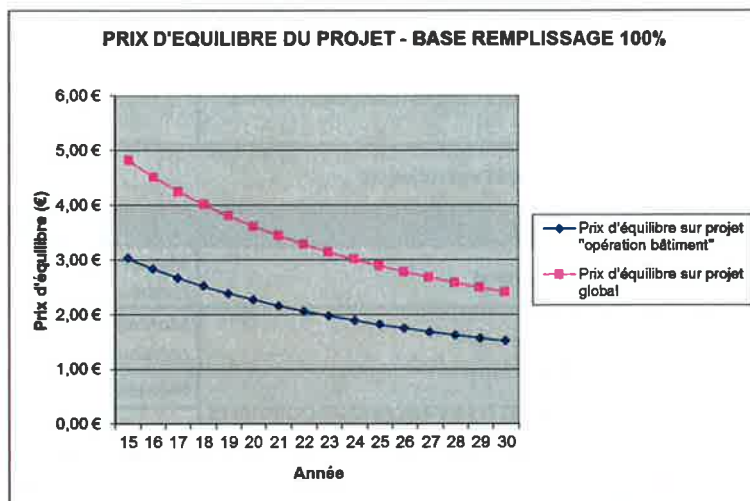
Lot	entreprise retenue	montant offre de base	Options	montant	TOTAL/lot
1 VRD	EIFFAGE	370 822,84 €	noeu + photovoltaïque	3 855,50 €	374 678,34 €
2 Gros œuvre	PIER MUR	91 026,89 €	photovoltaïque	614,04 €	91 640,93 €
3 Dallage industriel	INTERSOL	37 920,51 €			37 920,51 €
4 Charpente métallique	NOGUES	67 298,00 €	Galvanisation	9 650,00 €	76 948,00 €
5 Couverture/ Etanchéité	COUVRACIER	91 059,90 €			91 059,90 €
6 Bardage	COUVRACIER	40 291,90 €	panneaux trespas+isolation complémentaire	11 901,50 €	52 193,40 €
7 Menuiserie métalliques	ZUCCARI	23 400,00 €			23 400,00 €
8 Fermetures industrielles	Consultation à relancer : pas d'offres conformes				- €
9 Plâtrerie	CCG ISOLATION	26 693,25 €			26 693,25 €
10 Carrelages	CFB	7 555,00 €			7 555,00 €
11 Peintures	DURMARQUE	5 207,57 €			5 207,57 €
12 Electricité	IBA	59 850,60 €	prises photovoltaïques	234,00 €	60 084,60 €
13 Plomberie	MIGEOT BONNANGE	10 164,00 €	avec air comprimé	10 350,00 €	20 514,00 €
14 Chauffage	MIGEOT BONNANGE	63 338,00 €			63 338,00 €
15 Espaces verts	JUVIGNY	23 441,90 €			23 441,90 €
16 Panneaux photovoltaïques	consultation à relancer : absence d'offres				- €

Il est précisé que le conseil de communauté n'a compétence que pour le lot 1 – EIFFAGE et non pour les autres lots puisqu'ils sont inférieurs à 200 000,00 €.

Monsieur FORGET précise qu'il est nécessaire de relancer les lots 8 et 16 ; le lot 8 car les candidats n'ont pas répondu suivant le cahier des charges et le lot 16 car aucune offre n'a été réceptionnée.

Monsieur FORGET indique que le prix d'équilibre est largement impacté par la VRD.

Calcul du prix d'équilibre du projet avec ou sans VRD (mais portage par emprunt)



Monsieur FORGET indique que le retour sur investissement est de 15 ans sans la VRD et de 24 ans avec la VRD.

Monsieur LAHOTTE demande si des entreprises locales sont retenues.

Monsieur SIGNORET répond que seule l'entreprise DURMARQUE fait partie du territoire de la 2C2A ; La plupart des entreprises retenues sont ardennaises malgré tout. Monsieur le Président ajoute que des offres venant du Rhône ou de la Moselle sont parvenues dans les services de la communauté de communes.

Le Conseil de Communauté attribue les marchés de travaux présentés, ci-avant, pour la construction du bâtiment d'entreprises, à l'unanimité.

Monsieur FORGET ajoute que dans le cadre du PER, il est nécessaire de déposer une demande de subvention. Aussi, il est proposé au Conseil de Communauté de valider le plan de financement ci-après :

PROJET PEPINIERE D'ENTREPRISES: PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			PF
DEPENSES	Acquisition terrains (sur ZAC Vouziers)		50 149,00 €
	TOTAL HT des travaux	Travaux bâtiment	769 800,00 €
		Frais de terrassement et VRD	379 200,00 €
		Option panneaux photovoltaïques	113 000,00 €
	Etudes, Maîtrise d'œuvre et Frais divers (8%)		100 960,00 €
	Frais de communication et signalétique		10 000,00 €
	Frais d'ingénierie de projet (sur 3 ans)		20 000,00 €
	Provision pour charges financières (intérêts sur 15 ans)		240 000,00 €
Coût total de l'opération HT		1 683 109,00 €	
RECETTES	Conseil Général	Montant € - avance remboursable	100 000,00 €
	Conseil Régional*	Montant € - avance remboursable	0,00 €
	TOTAL RECETTES AVANCES REMBOURSABLES	Montant €	100 000,00 €
		Equivalent subvention	20 000,00 €
	Dotation PER	Taux de participation	11,88%
		Montant € - subvention	200 000,00 €
	FEDER	Taux de participation	21,93%
		Montant € - subvention	369 088,15 €
	TOTAL RECETTES SUBVENTION	Montant €	589 088,15 €
TAUX DE PARTICIPATION SUR OPERATION	%	35,00%	
Reste à charge de la 2C2A	Montant €	1 114 020,85 €	

Le Conseil de Communauté approuve le plan de financement, ci-dessus, pour la construction du bâtiment d'entreprises, à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MATHIAS réitère sa demande portant sur l'acquisition d'une sonorisation de qualité permettant à chacun d'entendre parfaitement les débats.

Monsieur SIGNORET répond que le nécessaire va être effectué.

Monsieur SIGNORET demande à l'assemblée de bien vouloir prendre bonne note des dates pressenties pour les prochains Conseils Communautaires :

- ✓ ***Contrairement à ce qui a été annoncé lors de cette réunion, le conseil communautaire concernant la scénographie du Parc Argonne Découverte aura lieu, a priori, le 13 mai 2013 et non pas le 29 avril ;***
- ✓ Le 27 mai 2013 : Avant-projet sommaire de la piscine ;
- ✓ Courant juin 2013.

Plus aucune question n'étant posée, M. SIGNORET remercie l'assemblée de sa présence et lève la séance à 21h30.

Fait à Vouziers, le 11 avril 2013

Le Président,

Francis SIGNORET



Le Secrétaire de Séance,

Gérard DEGLAIRE

